



ACADÉMIE EUROPÉENNE
DE L'**IMMOBILIER**

Devenez

• Technicien d'agence

BAC Professionnel Services (Accueil-Assistance-Conseil)

Contrat ou période de professionnalisation

L'activité du **technicien d'agence** s'exerce chez un bailleur. Elle consiste à assurer la veille technique et la sécurité du patrimoine, ainsi que la gestion de l'entretien d'un parc de plusieurs centaines de logements.

Il doit appuyer le chargé de clientèle dans la construction d'une réponse aux attentes techniques des clients.

Le titulaire du **Bac Pro Services** aura des fonctions d'accueil, d'assistance et devra répondre aux attentes des clients, principalement sur le plan technique, et toujours avec la recherche de satisfaction du client.

Les tâches assurées sont les suivantes :

- assurer l'analyse et le traitement des réclamations clients
- assurer le suivi technique des sinistres en relation avec les services centraux
- assurer la gestion technique des états des lieux sortie (ELS + suivi de dossiers de chantier)
- assurer la maintenance courante du patrimoine et le relationnel fournisseurs
- assurer l'interface avec le service développement
lors des réhabilitations - Modernisations et travaux neufs
- respecter les procédures de l'assurance qualité et la charte qualité services

CONDITIONS D'ADMISSION

Candidat titulaire d'un CAP, BEP ou ayant accompli au moins la scolarité complète d'une classe de première.

STATUT DU STAGIAIRE

Salarié (période d'essai : 1 mois, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation)

DURÉE - FINANCEMENT

Durée maximum du contrat (dans le cas d'un CDD) : 24 mois.

Période de formation : 1260 heures prises en charge par l'OPCA de l'entreprise, de septembre de l'année N à juin de l'année N+2.

AVANTAGES FINANCIERS

Exonération des cotisations patronales de Sécurité Sociale.

Les OPCA peuvent, dans certains cas, financer les dépenses liées à l'exercice du tutorat dans la limite d'un plafond de 230 € par mois et par bénéficiaire pour une durée maximale de 6 mois.

Voir notre fiche sur l'alternance.

PROGRAMME DE FORMATION

1/ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le titulaire du Bac Pro Services doit être capable de :

- exercer des fonctions d'accueil, d'assistance et de conseil,
- maîtriser les techniques relationnelles.

2/ CONTENU

- Pratiques et techniques relationnelles
- Organisation et gestion
- Démarche commerciale
- Informatique-bureautique
- Environnement économique et juridique
- Mathématiques
- Analyse méthodologique
- Français
- Histoire - géographie
- Langue vivante
- Éducation artistique
- Aspects techniques : techniques du bâtiment, gestion locative, marché et processus d'achat,...

VALIDATION

Cette formation est validée par un diplôme intitulé :

Baccalauréat Professionnel « Services (Accueil Assistance Conseil) »

DOSSIER D'INSCRIPTION

À retirer à CCI formation.